

# CCAG COMMENTÉS



**CHARREL ASSOCIÉS**  
AVOCATS

## CCAG Travaux 2021 : Cadre juridique pour les marchés publics de travaux

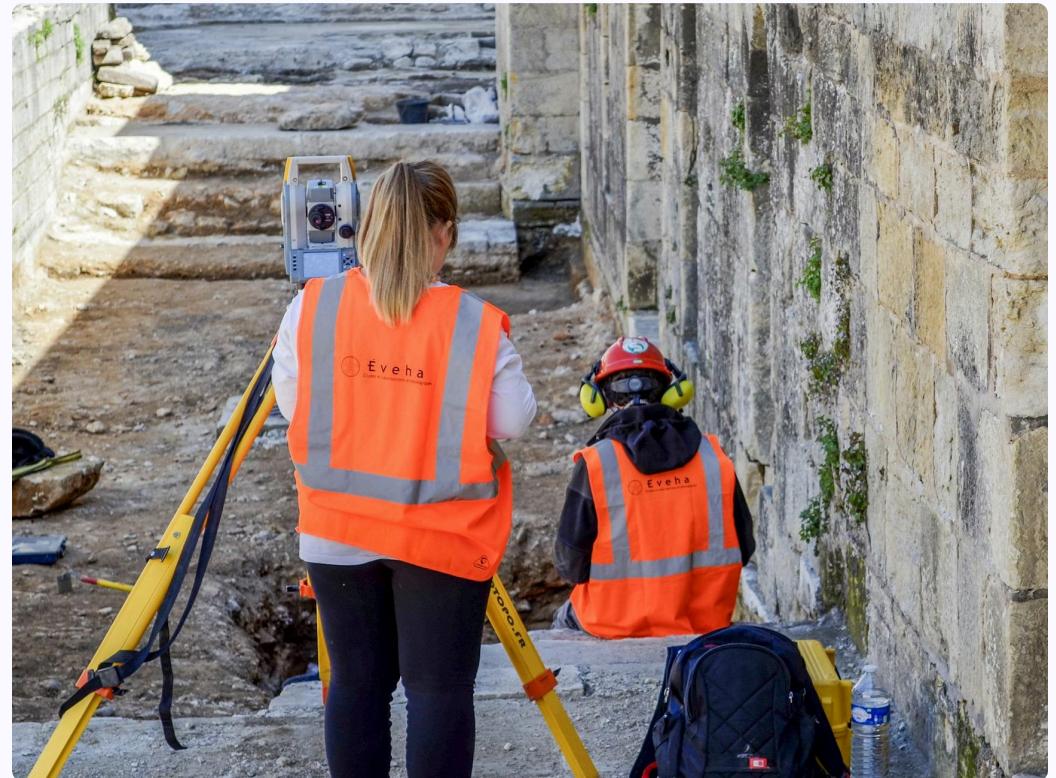
Découvrez le nouveau cadre juridique des marchés publics de travaux, approuvé par l'arrêté du 30 mars 2021. Ce document de référence fixe les règles contractuelles applicables à l'exécution des travaux publics, définissant les droits et obligations des parties prenantes, notamment le maître d'ouvrage et les entreprises titulaires des marchés. Son objectif principal est d'assurer une gestion claire et équitable des projets de construction.

Référence : Maître CHARREL, **Charrel & Associés**, Cabinet d'avocats spécialisé en droit public des affaires avec plus de 25 ans d'expérience. Plus d'informations sur [charrel-avocats.com](http://charrel-avocats.com).

# Qu'est-ce que le CCAG Travaux ?

Le Cahier des Clauses Administratives Générales, est un document de référence utilisé dans les marchés publics de travaux en France. Il fixe les règles contractuelles applicables à l'exécution des travaux publics, définissant les droits et obligations entre maître d'ouvrage et entreprises.

Ce document établit un [cadre contractuel standardisé](#) qui assure la sécurité juridique et facilite l'application uniforme des règles dans les projets de construction publique.



## Version modernisée

Arrêté du 30 mars 2021 enrichi par les modifications de 2022

## Application immédiate

Entrée en vigueur le 1er avril 2021

## Utilisation facultative

Ne s'applique qu'aux marchés qui s'y réfèrent expressément

# Champ d'application du CCAG Travaux

Le CCAG s'applique aux marchés publics de travaux au sens de l'article L. 1111-2 du code de la commande publique. Il n'est pas adapté aux marchés privés de travaux, et par principe, un marché ne peut se référer qu'à un seul CCAG.



## Marchés publics de travaux

Tous les marchés de construction, rénovation et maintenance d'ouvrages publics



## Travaux de génie civil et bâtiment

Applicable à la fois aux marchés de travaux de génie civil et aux travaux de bâtiment



## Collectivités publiques

Applicable aux marchés de l'État et des collectivités locales et leurs établissements publics



## Dérogations possibles

Il est possible de s'y référer tout en dérogeant à certaines de ses clauses dans les documents particuliers du marché

- Point important :** Par principe, un marché ne peut se référer qu'à un seul CCAG. Toutefois, par dérogation à ce principe, en cas de marché global au sens de l'article L. 2171-1 du code de la commande publique, le maître d'ouvrage peut faire référence à plusieurs CCAG.

# Architecture générale du CCAG Travaux 2021

La version 2021 apporte des ajustements significatifs pour améliorer la clarté des dispositions, renforcer la protection des parties et intégrer les avancées technologiques dans la gestion des chantiers. Le document s'organise autour de chapitres thématiques couvrant l'ensemble du cycle de vie contractuel.

01

## Généralités (Articles 1-8)

Définitions des termes, documents contractuels, et responsabilités des parties. Fondements contractuels et administratifs entre maître d'ouvrage et entreprise

02

## Prix et règlement (Articles 9-17)

Détermination des prix et modalités de règlement. Prix forfaitaires, révisions de prix, et paiements intermédiaires

03

## Délais d'exécution (Articles 18-19)

Délais d'exécution des travaux, conditions de prolongation ou réduction, et pénalités applicables en cas de retard

04

## Exécution pratique (Articles 20-40)

Modalités pratiques d'exécution incluant matériaux, normes techniques, contrôles et essais pour garantir qualité et conformité

05

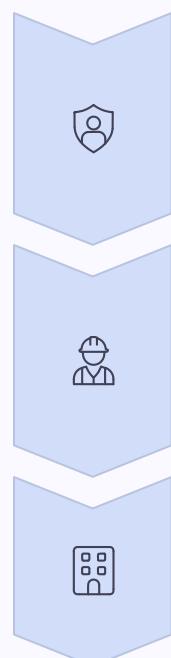
## Réception et garanties (Articles 41-44)

Aspects liés à la réception des ouvrages et aux garanties contractuelles

# Principales nouveautés de la version 2021

La version 2021 du CCAG Travaux a pour objectif principal d'améliorer la clarté des dispositions contractuelles, de renforcer la protection des droits et des obligations des parties prenantes, et d'intégrer les évolutions technologiques qui transforment la gestion des chantiers de construction.

Le CCAG intègre [nativement les enjeux contemporains](#) de la construction publique moderne.



## Rôle accru du maître d'ouvrage

La version 2021 accorde un rôle accru au maître d'ouvrage dans le suivi et la prise de décision tout au long de l'exécution du marché

## Clauses environnementales

Introduction d'une clause environnementale générale visant à encourager des pratiques plus respectueuses de l'environnement dans les marchés publics

## Évolutions technologiques

Intégration des enjeux de dématérialisation, notifications électroniques et utilisation du BIM. Actualisation des règles RGPD

# Gestion des ordres de service : innovations majeures

Dans le CCAG Travaux 2021, le régime de l'ordre de service est en partie renouvelé. Le CCAG apporte une clarification bienvenue à la définition de l'ordre de service en précisant qu'il s'agit de la décision du maître d'œuvre, mais également celle du maître d'ouvrage.



## Clarification des émetteurs

Précision que les ordres de service peuvent être signés par le maître d'œuvre et par le maître d'ouvrage, contrairement à la version 2009



## Suspension des délais

Les observations du titulaire peuvent entraîner suspension du délai d'exécution si elles signalent des risques de sécurité ou contraventions réglementaires



## Sécurité juridique renforcée

Mécanisme protecteur permettant au titulaire d'alerter sur les risques sans subir de pénalités de retard injustifiées

- Innovation pratique :** Cette évolution répond aux besoins de réactivité sur chantier tout en préservant la sécurité et la conformité réglementaire.

# Modalités de prix et règlement modernisées



Les articles 9 à 17 sont cruciaux pour garantir une rémunération équitable des travaux exécutés. Ils détaillent les conditions de paiement et les ajustements possibles, offrant ainsi une protection financière aux entreprises tout en assurant une gestion budgétaire rigoureuse pour le maître d'ouvrage.

Ces dispositions créent un **équilibre financier** adapté aux enjeux de la construction publique moderne.



## Révision et actualisation

Dans le silence des documents particuliers, coefficient d'actualisation fixé par avenant à partir de l'index BT ou TP INSEE. Fin de l'utilisation par défaut des index BT et TP 01 de 2009



## Modifications réglementaires

Meilleure prise en compte des modifications imprévisibles de la réglementation en cours d'exécution. Les parties doivent se rencontrer pour évaluer l'impact financier



## Processus de règlement

Intégration d'un processus de décompte final jusqu'au décompte général définitif, en cohérence avec les marchés de travaux

Ces mécanismes constituent une [adaptation aux réalités économiques](#) contemporaines des marchés de travaux.

# Gestion des délais : précisions et évolutions

Les articles 18 et 19 du CCAG Travaux 2021 définissent les délais d'exécution des travaux et les conditions pour les prolonger ou les réduire. La gestion des délais est un enjeu majeur dans les projets de construction.

## Délais d'exécution

### **Fixation claire des échéances** contractuelles

- Dates de début et fin des travaux précises
- Calendrier détaillé d'exécution obligatoire
- Prise en compte des congés et jours fériés

## Prolongations de délais

Modifications apportées en matière de prolongation des délais

- Conditions de prolongation clarifiées
- Procédures d'instruction allégées
- Prise en compte des événements extérieurs

## Pénalités et retenues

Pénalités de retard plafonnées à 10% du montant total HT du marché, avec seuil d'exonération relevé à 1 000 euros

- Calcul proportionnel aux retards
- Seuils de tolérance définis
- Protection contre les pénalités excessives

Ces dispositions offrent des **mécanismes équilibrés** pour gérer les imprévus tout en maintenant la pression nécessaire pour une livraison ponctuelle.

# Exécution des travaux : dispositions pratiques

Ce chapitre est le plus volumineux et traite des modalités pratiques d'exécution des travaux. Il inclut des articles sur les matériaux, les normes techniques, les contrôles et les essais. Les articles 20 à 40 fournissent un cadre détaillé pour la réalisation des ouvrages, garantissant la qualité et la conformité des travaux.

| Matériaux et produits   | Préparation et organisation   | Sécurité et environnement  |
|---|---|--|
| Vérification qualitative et quantitative des matériaux et produits - Essais et épreuves | Plan d'implantation des ouvrages, préparation des travaux, installation et organisation du chantier | Installation, organisation, sécurité et hygiène du chantier. Gestion des déchets de chantier |

## Contrôles et vérifications

- Application stricte des normes en vigueur
- Essais et épreuves techniques obligatoires
- Vérifications qualitatives et quantitatives

## Situations particulières

- Engins explosifs de guerre ou matériaux dangereux
- Matériaux, objets et vestiges trouvés sur chantier
- Dégradations causées aux voies publiques

**Exhaustivité :** Ces 20 articles couvrent l'ensemble des situations pratiques rencontrées lors de l'exécution des travaux publics.

# Protection des données et dématérialisation

Le CCAG Travaux 2021 intègre les enjeux de la dématérialisation des procédures, notamment en ce qui concerne les notifications électroniques et l'utilisation du Building Information Modeling (BIM). Il actualise les règles relatives au traitement des données à caractère personnel conformément au RGPD.



## Conformité RGPD

Mise à jour des dispositions relatives à la protection des données personnelles selon les exigences européennes

- Traitement sécurisé des données
- Droits des personnes concernées
- Obligations des responsables de traitement



## Dématérialisation des échanges

Intégration native des processus électroniques dans la gestion contractuelle

- Notifications électroniques officialisées
- Archivage numérique sécurisé
- Traçabilité des échanges



## Évolution BIM

Modification terminologique : le mot "Business" est remplacé par "Building" dans la définition du BIM

- Terminologie actualisée
- Intégration aux processus
- Cahier des charges BIM

**Modernisation :** Ces évolutions reflètent l'adaptation du CCAG aux pratiques numériques contemporaines de la construction.

# Définitions et terminologie adaptées



La terminologie employée dans le CCAG Travaux a également été modernisée pour refléter les évolutions du secteur. Les définitions intégrées permettent une compréhension univoque des rôles et responsabilités.

Cette terminologie spécialisée reflète les **usages professionnels** contemporains du secteur de la construction publique.

|   |
|---|
|   |
| <b>Maître d'ouvrage</b>   |
| L'acheteur pour le compte duquel les travaux sont exécutés dans le cadre d'un marché de travaux |

|  |
|--|
|  |
| <b>Maître d'œuvre</b>  |
| Personne chargée d'une mission globale de réponse architecturale, technique et économique. Il dirige l'exécution des marchés de travaux et assiste lors des réceptions |

|  |
|--|
|  |
| <b>Cahier des charges BIM</b>  |
| Document élaboré par le maître d'ouvrage précisant les exigences et les modalités de la démarche BIM |

Ces définitions créent un **vocabulaire contractuel cohérent** avec les pratiques actuelles, assurant la sécurité juridique des échanges.

# Modifications de prix et prestations supplémentaires

Le nouveau CCAG Travaux intègre quelques nouveautés qui lui sont propres, que ce soit sur le régime des ordres de services, les dispositions relatives au prix et aux modalités de règlement des comptes ou encore sur les délais d'exécution.

## Prestations supplémentaires

### **Mécanisme d'adaptation** aux évolutions de projet

- Ordres de service pour prestations non prévues
- Prix nouveaux selon conditions du marché
- Procédures d'accord préalable

## Augmentation et diminution

### Gestion équilibrée des **variations de programme**

- Augmentation du montant des travaux encadrée
- Diminution possible dans certaines limites
- Changements dans l'importance des ouvrages

## Révision des prix

Coefficient d'actualisation fixé par avenant à partir de l'index BT ou TP INSEE, correspondant à la nature des travaux

- Protection contre l'inflation
- Indices adaptés aux travaux
- Mécanisme d'avenant automatisé

Ces modalités constituent une **flexibilité contractuelle** essentielle pour l'adaptation aux réalités de chantier.

# Sous-traitance et groupements d'entreprises

Le CCAG Travaux 2021 renforce et détaille les stipulations portant sur la sous-traitance et les groupements d'entreprises, phénomènes fréquents dans la pratique des marchés publics de travaux.

## Régime de la sous-traitance

Encadrement précis des relations tripartites maître d'ouvrage / titulaire / sous-traitant

## Paiement direct

Modalités de paiement direct des sous-traitants par le maître d'ouvrage

## Groupements solidaires

Organisation des responsabilités en cas de groupement d'entreprises

## Protection des sous-traitants

- Acceptation et agrément obligatoires
- Conditions de paiement sécurisées
- Vérification des capacités
- Responsabilités définies

## Obligations du titulaire

- Déclaration préalable obligatoire
- Surveillance et coordination
- Responsabilité solidaire des prestations
- Information du maître d'ouvrage

**Réalité économique :** Ces dispositions reflètent la complexité croissante des marchés de travaux et l'importance de la sous-traitance dans le secteur.

# Réception des travaux et garanties

Les articles 41 à 44 abordent des aspects liés à la réception des ouvrages et aux garanties contractuelles. Ces dispositions organisent la phase cruciale de transfert de responsabilité entre l'entreprise et le maître d'ouvrage.



## Processus de réception

Procédures de vérification et de constatation de l'achèvement des travaux

- Opérations préalables à la réception
- Constatation des travaux achevés
- Émission de réserves éventuelles



## Garanties légales

Mise en place des garanties de parfait achèvement et décennale

- Garantie de parfait achèvement (1 an)
- Garantie de bon fonctionnement (2 ans)
- Garantie décennale (10 ans)



## Levée des garanties

Modalités de libération progressive des cautions et garanties financières

- Mainlevée des retenues de garantie
- Restitution des cautions
- Fin des responsabilités contractuelles

---

Cette organisation garantit la **protection du maître d'ouvrage** tout en offrant une visibilité claire aux entreprises sur leurs obligations post-réception.

# Développement durable et responsabilité sociétale

Dans les CCAG, le ministère tente de faire passer des mesures de politique gouvernementale, se traduisant par l'introduction de clauses d'insertion sociale et de protection générale de l'environnement. Le CCAG Travaux intègre ces préoccupations **dès la réalisation** des ouvrages.



## Protection environnementale

Intégration des enjeux environnementaux dans l'exécution des travaux et la gestion des chantiers

## Clauses sociales d'insertion

Dispositifs favorisant l'emploi et l'insertion professionnelle dans les marchés de travaux publics

## Gestion des déchets

Gestion des déchets de chantier : obligations spécifiques de tri, recyclage et valorisation

Ces dispositions renforcent le **rôle exemplaire** de la commande publique de travaux dans la transition écologique et sociale.



## Résolution des différends : mécanismes renforcés

L'article 55 traite des procédures de résolution des différends entre les parties, incluant la médiation, l'arbitrage et le recours judiciaire. Cet article est crucial pour la gestion des conflits, offrant des voies de recours claires et structurées.

### Règlement amiable

#### **Médiation et conciliation** privilégiées avant contentieux

- Procédures de médiation organisées
- Délais de réponse encadrés
- Conservation des droits des parties

### Expertise contradictoire

Recours à l'expertise pour **éclairer les différends** techniques

- Désignation d'experts indépendants
- Procédures contradictoires respectées
- Force probante des conclusions

### Voies de recours

Modalités de règlement amiable des différends améliorées et clarifiées

- Recours administratifs préalables
- Saisine des tribunaux compétents
- Préservation des droits contractuels

Ce système de résolution des différends, **plus structuré que dans les versions antérieures**, favorise la recherche de solutions amiables.

# Période de transition et coexistence des versions

L'utilisation des anciennes versions de 2009 demeure possible, a minima jusqu'au 30 septembre 2021, puisque l'article 3 des arrêtés du 30 mars 2021 a fixé une période transitoire pour les acheteurs. Cette transition organisée permet une adaptation progressive.

## Période transitoire

Application immédiate et facultative avec période de transition jusqu'au 30 septembre 2021

## Consultation en cours

Les marchés en consultation pendant la transition peuvent choisir l'ancien ou le nouveau CCAG

## Application définitive

Le 1er octobre 2021 a marqué l'entrée en vigueur effective du CCAG Travaux 2021 pour toutes nouvelles consultations

## Avantages de la transition

- Adaptation progressive des services
- Formation des équipes techniques
- Mise à jour des modèles de marché
- Retour d'expérience organisé

## Défis de mise en œuvre

- Coexistence temporaire des versions
- Formation nécessaire des praticiens
- Adaptation des outils informatiques
- Harmonisation des pratiques

**Pragmatisme :** Cette période transitoire témoigne de la volonté d'accompagner les acteurs dans l'appropriation du nouveau cadre contractuel.

# Bilan : Les apports du CCAG Travaux 2021

Le CCAG Travaux 2021 représente une avancée intéressante dans la réglementation des marchés publics de travaux. Les adaptations apportées visent à améliorer la gestion financière, à formaliser les interactions entre les parties prenantes et à encadrer plus efficacement la préparation et l'exécution des travaux. Ces nouvelles dispositions contribuent à renforcer la sécurité juridique.



## Modernisation contractuelle

Document de référence incontournable faisant partie d'une série de six CCAG publiés en 2021 et révisés pour refléter les évolutions législatives et réglementaires



## Sécurisation juridique

Réglementation des différentes phases d'un marché de travaux, de la passation à la réception, en définissant les droits et obligations de chaque partie



## Efficacité opérationnelle

Une bonne connaissance du CCAG Travaux permet aux entreprises d'optimiser leurs chances de succès et de minimiser les risques de contentieux



## Équilibre des relations

Publication des nouveaux CCAG 2021 plus équilibrés suite à la réforme

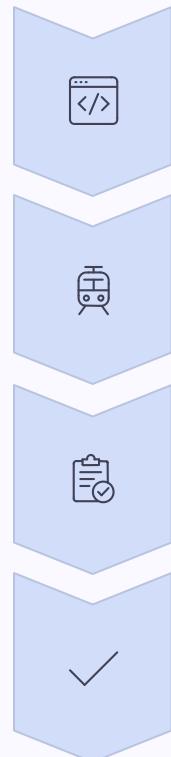
---

Le CCAG Travaux 2021 représente une **évolution majeure** dans la contractualisation publique des travaux, offrant un outil juridique adapté aux enjeux contemporains de la construction publique.

# Défis d'application et points de vigilance

La mise en œuvre du CCAG Travaux 2021 nécessite une adaptation des pratiques et des outils. Plusieurs points de vigilance doivent être pris en compte pour une [utilisation optimale](#) du nouveau cadre contractuel.

Les maîtres d'ouvrage et les entreprises doivent s'adapter à ces nouvelles dispositions pour assurer une conformité optimale lors de l'exécution des travaux.



## Adaptation des outils

Nécessité de mettre à jour les modèles de marchés et les logiciels de rédaction aux nouvelles dispositions

## Formation des acteurs

Appropriation du nouveau cadre par les maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre et entreprises de travaux

## Vigilance sur les dérogations

Impossibilité de déroger aux clauses qui reprennent les obligations du code de la commande publique

## Cohérence documentaire

Vérification de la compatibilité entre CCAG et documents particuliers du marché (CCAP, CCTP)



# Formation CCAG Travaux : Maîtrisez les évolutions avec Charrel Avocats

Charrel Avocats, cabinet expert en droit public des affaires et marchés de travaux, vous propose une formation spécialisée dédiée aux évolutions du CCAG Travaux 2021.

Acquérez une compréhension complète des nouveaux mécanismes contractuels, maîtrisez les évolutions en matière de délais et règlement, et optimisez la gestion de vos marchés publics de travaux pour une sécurisation juridique accrue.

## Expertise Spécialisée

Maîtrise approfondie des évolutions du CCAG Travaux 2021 et articulation avec les documents particuliers du marché.

## Approche Pratique

Études de cas sur les ordres de service, la gestion des délais, les pénalités et les mécanismes de règlement des comptes.

## Maîtrise Opérationnelle

Compétences pour négocier et exécuter des contrats de travaux conformes aux nouvelles exigences du CCAG 2021.

[Découvrir l'offre de formation](#)[Contactez-nous](#)



# Assistance Juridique : Litiges & Contentieux CCAG-TRAVAUX

Même après une formation approfondie, des situations complexes peuvent survenir dans les marchés industriels. Charrel Avocats est votre partenaire stratégique pour anticiper, gérer et résoudre les litiges liés aux marchés publics d'équipements industriels.



## Conseil Préventif

Identification des risques contractuels industriels et mise en place de stratégies préventives.



## Médiation & Négociation

Recherche active de solutions amiables pour les différends techniques ou contractuels.



## Représentation Contentieuse

Défense de vos intérêts devant les instances juridiques spécialisées dans les marchés publics.

Bénéficiez d'une expertise reconnue pour sécuriser juridiquement vos projets industriels et protéger vos intérêts tout au long de la vie de vos marchés d'équipements.

[Contactez-nous](#)